



Bourron-Marlotte, infos...

Sommaire

- Edito du Maire
- Décisions du Conseil
- Vie municipale
- Attribution des subventions
- Evènements marquants
- Rappel réglementation
- Social
- Etat civil
- Dates à retenir

Edito du Maire

La majorité des français s'est désintéressée des élections cantonales, mais les candidats ont afflué en grand nombre : 10 000 volontaires au premier tour.

Les motivations de ces candidats sont diverses, du militantisme au dévouement et de l'ambition à la figuration. Peu importe, on se réjouira qu'autant de nos concitoyens manifestent une passion constante pour la gestion locale.

Lors des dernières élections municipales, un million de français s'était présenté au suffrage.

Du côté des électeurs, une grande abstention pour ces élections cantonales (63.39% à Bourron-Marlotte). L'enjeu est pourtant important parce que les pouvoirs des assemblées départementales le sont. Les missions des Conseils Généraux touchent notre vie quotidienne et sont pourtant mal connues, sans doute parce que les échelons administratifs sont multiples.

Quels sont les pouvoirs du Conseil Général, du département ?

L'action sociale et sanitaire, c'est-à-dire l'aide sociale à l'enfance, aux handicapés et aux personnes âgées. L'insertion sociale et professionnelle, l'aide au logement, la protection judiciaire de la jeunesse.

L'aménagement de l'espace et de l'équipement : Cela recouvre les dépenses d'entretien et investissement concernant la voirie départementale. L'organisation des transports, l'établissement d'un programme d'aide à l'équipement rural, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, lacs et plans d'eaux.

L'éducation, la Culture et le Patrimoine. Construction, reconstruction, extension et fonctionnement des collèges, aide aux développements des enseignements artistiques, et certains crédits d'entretien et de restauration du patrimoine classé ou inscrit.

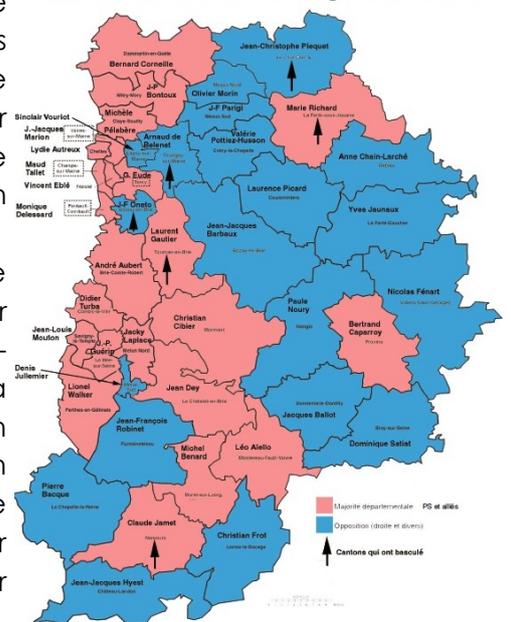
Les actions économiques : Participation au financement des aides directes aux entreprises dans le cadre d'une convention passé avec la Région.

Ce mandat sera réduit à trois ans puisque 2014 verra la création des conseillers territoriaux. Ces élus locaux siègeront au sein du conseil général et du conseil régional.

Bourron-Marlotte fait partie du canton de Nemours (17 communes). Le Conseiller Général élu le 27 mars est Claude Jamet, Maire de Bagneaux sur Loing, Président de la Communauté de Commune du Pays de Nemours. Il est désormais au sein de l'assemblée départementale, conseiller délégué chargé de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Nous remercions notre conseiller, Bernard Rodier également maire de St-Pierre les Nemours, qui a œuvré pour notre canton ces dernières années et en particulier dans notre commune pour l'avancement du dossier du Pavé du Roy.

La nouvelle assemblée départementale



Cantoniales 2011 NEMOURS

JAMET
(DVG) RODIER
(UMP)

| | Inscrits | Volants | % Vol. | Exprimés | % | % | % |
|--------------------------|----------|---------|--------|----------|------|-------|------------|
| Bagneux sur Loing | 1017 | 559 | 54.97 | 547 | 480 | 87.75 | 67 12.25 |
| Bourron-Marlotte | 1986 | 727 | 36.61 | 691 | 250 | 36.18 | 441 63.82 |
| Chatenoy | 95 | 53 | 55.79 | 49 | 34 | 69.39 | 15 30.61 |
| Chevrainvilliers | 186 | 91 | 48.92 | 78 | 29 | 37.18 | 49 62.82 |
| Darvault | 580 | 287 | 49.48 | 263 | 120 | 45.63 | 143 54.37 |
| Fay les Nemours | 360 | 177 | 49.17 | 165 | 92 | 55.76 | 73 44.24 |
| Garentreville | 75 | 46 | 61.33 | 43 | 16 | 37.21 | 27 62.79 |
| La Genevraye | 428 | 173 | 40.42 | 161 | 77 | 47.83 | 84 52.17 |
| Grez sur Loing | 906 | 348 | 38.41 | 320 | 157 | 49.06 | 163 50.94 |
| Montcourt Fromonville | 1661 | 627 | 37.75 | 593 | 365 | 61.55 | 228 38.45 |
| Nanteau sur Lunain | 381 | 184 | 48.29 | 169 | 75 | 44.38 | 94 55.62 |
| Nemours | 6738 | 2490 | 36.95 | 2343 | 1242 | 53.01 | 1101 46.99 |
| Nonville | 515 | 244 | 47.38 | 235 | 103 | 43.83 | 132 56.17 |
| Ormesson | 173 | 90 | 52.02 | 85 | 41 | 48.24 | 44 51.76 |
| Poligny | 626 | 283 | 45.21 | 261 | 134 | 51.34 | 127 48.66 |
| Saint Pierre les Nemours | 3981 | 1829 | 45.94 | 1740 | 754 | 43.33 | 986 56.67 |
| Trezy-Levelay | 368 | 163 | 44.29 | 154 | 67 | 43.51 | 87 56.49 |
| TOTAL | 20076 | 8371 | 41.7 | 7897 | 4036 | 51.11 | 3861 48.89 |

Résultats des élections cantonales 2011

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séances des 4 février et 4 mars 2011

• Tarifs de l'eau et de l'assainissement

| | 2011 |
|----------------------------|-----------------------|
| Prix de base eau | 1,07.€/m ³ |
| Redevance assainissement | 1,85 €/m ³ |
| Forfait entretien (annuel) | 55 € |
| Forfait location (annuel) | 12 € |

- La validation du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public du traitement des boues et de l'assainissement non collectif. Le rapport a été voté par le Comité Syndical du SITBVL dans sa séance du 9 décembre 2010. Il doit être approuvé par chaque commune membre du syndicat (Montigny sur Loing, Bourron-Marlotte, La Genevraye).
- **Mise à la réforme** de trois véhicules des services techniques
- **Budgets primitifs** du service de l'Eau et de l'Assainissement
- **Recrutement d'un CUI-CAE** (contrat unique d'insertion- contrat d'accompagnement dans l'emploi)

• Tarifs des droits de place du marché

Pour les commerçants fréquentant régulièrement le marché : le mètre linéaire : 20 €/trimestre.

Pour les commerçants « volants » venant à titre exceptionnel : Le mètre linéaire : 10 €.

La Vie Municipale

Prévention routière

En octobre 2010, suite à une formation, Dean Lahbil, policier municipal est devenu moniteur de prévention routière. Aussi, en accord avec Mesdames Poidevin et Mazinghien, directrices des écoles, des séances de prévention routière ont été mises en place depuis le mois de janvier 2011.

Les classes de CM1 et de CM2 ont étreigné ces séances qui comportaient une partie théorique et une partie pratique.

L'objectif est de commencer ce cycle de prévention routière dès la grande section de maternelle et d'accompagner les enfants jusqu'à leur entrée au collège.

Les écoliers de Bourron-Marlotte apprendront les bonnes attitudes à adopter sur la voie publique pour être en sécurité et devenir de parfaits piétons. Les premières séances effectuées à l'école élémentaire ont montré que les enfants portaient un vif intérêt à cette formation, posant de nombreuses questions et faisant part de leur expérience personnelle.

Profitions en pour rappeler que la prévention routière nous concerne tous : piétons, cyclistes ou automobilistes. Tous ensemble nous ferons de Bourron-Marlotte, un village où il fait bon circuler.

La semaine du 16 au 20 Mai inclus, vous verrez deux policiers municipaux patrouiller notre commune. En effet notre policier sera accompagné d'un stagiaire.

« 5, 6, 7 et 8...! »

C'est sous le signe de l'art culinaire que nous avons pu accueillir une douzaine de jeunes pour une initiation à la pâtisserie pendant la première semaine des vacances. Après le succès rencontré l'an dernier sur le stage cuisine, nous avons réitéré l'expérience et nous nous sommes concentrés cette fois-ci, sur le sucré : madeleines, cookies, cannelés... ont révélé nos jeunes chefs en herbe.

Après le réconfort, un peu d'effort, c'est un stage hip hop, organisé en partenariat avec l'association Kdanse, qu'une dizaine de jeunes ont pu apprendre à compter jusqu'à 8 au rythme de cette musique urbaine qu'ils affectionnent tant ! Le jeune intervenant danseur aura su transmettre sa passion pour la danse et certainement recruter ses futurs élèves pour l'année prochaine.

Une nouvelle salle des professeurs



En vue des prochains travaux d'extension de la Mairie, il a fallu récupérer les deux classes au rez-de-chaussée. Cependant l'une d'elle étant la bibliothèque de l'école, une nouvelle organisation devait être envisagée sans perturber l'emploi du temps scolaire. Aussi, une nouvelle salle des professeurs a été créée et le bureau de la directrice déménagé près de sa classe actuelle. Désormais, les professeurs disposent d'une salle plus grande, plus fonctionnelle et plus colorée ! Le transfert de la bibliothèque se fera prochainement.

Nous cherchons également des volontaires pour permettre aux enfants d'accéder à leur bibliothèque le mercredi et le samedi. Si vous avez du temps libre, si vous êtes amoureux de livres, faites partager votre passion en accordant un peu de votre temps.

Téléphonez à la Mairie au 01 64 45 58 50.

Il fait bien plus froid ailleurs ...

Tel était le thème des vacances de février où écharpes et bonnets étaient presque devenus, une fatalité.

Aussi, quitte à avoir froid, c'est au pays du grand nord que nous avons préféré aller grelotter. Ce thème a rythmé les différentes activités des vacances. Pas suffisamment courageux pour se baigner dans l'Antarctique, c'est à la piscine de St Pierre les Nemours, que nous nous sommes contentés d'aller jouer les phoques et les morses.

Nous nous sommes également initiés aux sports de glisse virtuels sur Wii avec projection sur grand écran. Bien que nous en ayant eu plein la vue, nous n'avons pas eu le plein de sensations fortes c'est pourquoi nous sommes allés glisser de manière bien réelle cette fois-ci, (nos petits postérieurs peuvent en témoigner) sur la banquise de la Cartonnerie à Dammarie Les Lys. Enfin après toutes ces péripéties nous avons bien mérité un peu de détente.

Grâce à notre cinéma maison, nous avons pu découvrir le film de Nicolas Vanier, «Loup » qui retrace la vie de ces nomades éleveurs de rennes qui vivent dans les montagnes de Sibérie Orientale.

Dès son plus jeune âge, Sergueï, le jeune héros, a appris à chasser et abattre sans état d'âme les loups, véritable menace pour son troupeau. Jusqu'au jour où sa rencontre avec une louve et ses quatre adorables louveteaux va bouleverser toutes ses certitudes...

Enfin le petit bonus pour terminer les vacances en beauté est d'avoir pu profiter de l'accueil d'un cirque à domicile. En plus d'assister à une représentation digne de ces petits cirques familiaux, nous avons eu le privilège, pendant deux jours, de déjeuner face aux animaux. Les petits chevreux ne se sont pas fait priés pour nous offrir le show.

Concours des maisons et jardins fleuris

Le Comevert organise pour la deuxième année consécutive le concours des maisons et jardins fleuris. Lors du concours 2010, le jury a pu constater que le fleurissement des maisons et jardins pouvait être une vraie passion. Il s'agit par ce concours d'encourager ces jardiniers amateurs ou même de susciter de nouvelles vocations afin d'embellir notre village.

Ce concours est ainsi ouvert à tous les habitants qui peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 mai 2011. Le règlement leur sera alors remis. Deux catégories seront récompensées, le fleurissement des jardins et celui des façades.



Les 3 vainqueurs dans chaque catégorie se verront remettre par Mme le Maire de belles récompenses.

Alors tous à vos jardins et bonne chance !

Commémoration du 19 mars 1962

La commune de Bourron – Marlotte a dignement fêté le 49^{ème} anniversaire du « cesser le feu » en Algérie. Rassemblé devant la mairie, le cortège s'est rendu vers le monument aux morts. Madame le Maire, Juliette VILGRAIN était accompagnée de ses adjoints et conseillers municipaux, des pompiers, des anciens combattants et de la population. Après le lever des couleurs, des gerbes furent déposées par Madame le Maire et par le Président du Comité de la F.N.A.C.A. Puis Jean-Jacques PINARD, Président des anciens combattants a lu l'ordre du jour du Général AILLERET du 19 mars 1962 qui mettait fin à plus de sept années de combat.

Dans le recueillement, les participants ont observé une minute de silence en hommage aux 30.000 camarades tués durant la guerre d'Algérie, les combats de la Tunisie et du Maroc.

Une émouvante cérémonie qui s'est déroulée au rythme des sonneries réglementaires exécutées par Monsieur Bruno VEGA du Réveil Band.

Avec l'arrivée du printemps narcisses et tulipes font leur apparition :



Aménagement du Pavé du Roy

Le projet d'aménagement du Pavé du Roy, réalisé par le Conseil Général, a pris du retard en raison des élections cantonales et d'autres projets tel le carrefour de la croix de Saint-Hérem. Les appels d'offres sont lancés et le commencement des travaux est prévu au début du 4^{ème} trimestre 2011. Une convention entre le Conseil Général et la Mairie est en cours de rédaction pour l'entretien après travaux des trottoirs, des passages piétons, des feux tricolores et de la signalisation.

A venir . . .

L'ouverture de l'Hôtel de la Paix

Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de la Paix arrivant à terme, une ouverture du Bar-restaurant est prévue entre le 10 et le 15 Mai. Les propriétaires, José Bréjo et Jacques Roturier, très sensibles au passé de leur établissement, décoreront les lieux avec photos, cartes postales et manuscrits retraçant près de deux siècles d'activité.



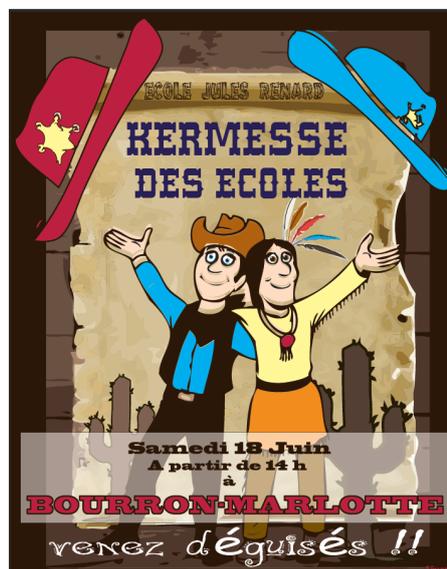
Le musibus

Le Musibus sera présent sur notre commune le 7 Mai prochain sur le terrain Vlasto. Si vous êtes musicien amateur de notre commune, chanteur, classique, pop, jazz ou autre, venez montrer vos talents sur scène. Contacter directement Thierry Boccanfuso au 06.88.16.51.87.



La fête du village.

Cette année, la fête du village aura lieu le samedi 18 Juin à l'issue de la kermesse de l'école. Le thème est autour du « Country » : Musique, démonstration de danses, initiation, tout cela autour d'un barbecue géant. Venez nombreux, réservation en Mairie à partir du 17 Mai.



Un livre sur Bourron-Marlotte.

Jean-Jacques Jélot-Blanc, journaliste écrivain, installé à Bourron-Marlotte depuis 25 ans, écrit un livre sur le passé de notre village. Il sera publié à la fin de cette année.

Ce livre parlera bien sûr des artistes, mais aussi des anciennes familles sur un plan plus anecdotique. Il évoquera pour la première fois le passé cinématographique de la commune et le passage de grandes vedettes de l'écran, ainsi que d'autres qui ont vécu ici.

Attribution des subventions
Conseil municipal du 7 avril 2011

| | |
|-------------------------------------------------------------|---------|
| Ami « T » | 250 € |
| Amicale des Sapeurs Pompiers | 500€ |
| Amis de Bourron-Marlotte | 400 € |
| Amis des écoles (bibliothèque) | 400 € |
| Amis de l'Orgue | 200 € |
| Amis du château de Bourron-Marlotte | 400 € |
| Association sportive des Sapeurs Pompiers de Seine et Marne | 300 € |
| BCBL (badminton) | 1 000 € |
| Club de l'amitié | 500 € |
| Coopérative scolaire primaire | 1 400 € |
| Coopérative scolaire maternelle | 600 € |
| C.S.B.M | 5 000 € |
| C.S.B.M - 20 ans foulée bouronnaise | 1 000 € |
| Danse autour du Loing | 300 € |
| Ecole de musique | 4 480 € |

| | |
|-------------------------------------------|----------|
| Feuilles d'Or des Gâtines | 600 € |
| Feuilles d'Or des Gâtines - reliquat 2010 | 300 € |
| F.N.A.C.A | 300 € |
| Football club intercommunal du Loing | 5 600 € |
| Jumbo Run des Gâtines | 250 € |
| Karaté (sport défense 77) | 400 € |
| La brême (société de pêche) | 200 € |
| Le Rûcher | 1 000 € |
| Melun Val de Seine Initiatives | 591,60 € |
| Noctambule Compagnie | 200 € |
| Office de tourisme : fonctionnement | 5 000 € |
| Office de tourisme : part salariale | 26 000€ |
| Réveil Band de Bourron-Marlotte | 1 000 € |
| Scout d'Europe | 100 € |
| Caisse des Ecoles | 8 150 € |
| Centre communal d'action sociale | 17 000 € |

Les événements marquants

Les enfants de l'école à l'île d'Oléron

Du 28 mars au 1er avril, les élèves de CM1/CM2 et CM2 se sont rendus à l'île d'Oléron pour une classe scientifique sur le thème des énergies renouvelables. Au programme, construction de maquettes utilisant l'énergie solaire ou le vent, char à voile, veillées astronomie et découverte de l'île (dune, phare, marais salants...).



Une semaine très intense qui laissera, nous l'espérons, de bons souvenirs dans le cœur des enfants.

Les apéros jazz de Bourron-Marlotte

De la Toussaint à Pâques, peu d'événements festifs sont à signaler excepté le Téléthon qui offre sur notre commune deux belles soirées. Afin de combler ce vide, l'association « Noctambule » en partenariat avec la Mairie, organise quatre Apéro-Jazz, le dimanche en fin d'après-midi pendant l'hiver. La programmation se fera autour du jazz classique, New-Orleans, Swing Be-Bop mélodique, avec des musiciens de renommée mondiale. La formule « autour d'un verre » avec modération, est conviviale. La participation aux frais est de 8€, comprenant l'adhésion à l'association, six euros pour les membres.

L'Espace Renoir se prête à la musique acoustique.

Nous espérons votre présence lors de ces fins de journées.



Découverte de la langue chinoise

L'association « Le Chant du Corps » propose de découvrir la langue chinoise et sa culture au travers d'un cycle de 6 cours de mai à juin 2011. Les cours s'adressent aux enfants et aux adultes et ont lieu dans la Maison Monnier, salle Virion, à Bourron-Marlotte les jours suivants :

Le Mercredi pour les enfants de 11H à 12H et les ados de 14H30 à 15H30. Début des cours le 11 mai. Pour les adultes le jeudi de 10H à 11H30 ou de 18H30 à 20H. Début des cours le 12 mai.

Renseignements auprès de : Dorianne FRANJOU-HERVILLARD au 01 64 78 39 99 et à l'association le «Chant du Corps» au : 01 64 45 68 61.

L'association « Le Chant du Corps » continue ses cours de Qi Gong (gymnastique chinoise, conçue

de mouvements doux, lents, en harmonie avec l'esprit et la respiration le lundi soir de 18h30 à 19h30 et le vendredi matin de 10h00 à 11h00 à l'espace Jean Renoir jusqu'à fin juin.

Repas-concours au club de l'Amitié

En ce mercredi 16 mars 2011, trente trois de nos adhérents étaient venus participer au premier concours de

l'année de Belote et autres jeux.

Mais, rien de mieux n'est-ce pas avant la compétition qu'un bon repas pour recharger ses batteries ! En l'occurrence, cela



commença par un apéritif accompagné de moelleuses gougères, suivi d'une très savoureuse tartiflette et se termina par une crémeuse tarte aux mirabelles. Tout le monde se régala ! Vers 14 h 30, les joueurs s'installèrent et formèrent dix équipes de belote, deux de tarot et deux de scrabble. Les jeux allaient bon train dans une ambiance parfois animée.

Arriva le moment des résultats donnés par Denise Pasquet qui avait comptabilisé les scores :

Belote : 1^{er} Denise Pasquet et Emile Cabrières

2^{ème} Jacques et Nicole Chantier

3^{ème} Josette Barbe et Claude Daloz

Tarot : Jean-Pierre Schaeffert et Claudine Richard

Scrabble : Irène Legrand et Micheline Ouzé.



Notre Présidente, Elisabeth Julliard, prit alors la parole pour féliciter et remercier tous les participants.

Premier ou dernier, le Club avait tenu cette fois-ci à récompenser chacun et chacune d'un petit "lot gourmand" bien mérité !

Braderie du Secours catholique

Le Secours Catholique a organisé les 2 et 3 avril, une braderie dans le presbytère au 55 rue du Maréchal Foch et dans le jardin sous les barnums mis à disposition par la Mairie.

Tous les bénévoles s'étaient mobilisés pour que tout soit prêt samedi matin. Chacun pouvait trouver chaussures, vêtements, vaisselle, linge de maison, livres pour quelques euros.



La prochaine braderie aura lieu à l'automne, souhaitons qu'elle rencontre le même succès avec un accueil toujours aussi chaleureux des bénévoles.

Rappel : le Secours Catholique ouvre ses portes tous les lundis après-midi de 15 h à 16 h 30

Urbanisme

Rappel de la réglementation

Nuisances sonores

L'utilisation des débroussailleuses, tondeuses à gazon, tronçonneuses et de tous les appareils actionnés par des moteurs, pour le jardinage et les travaux extérieurs est exclusivement autorisée :

De 7h00 à 20h00 les jours ouvrés

De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 les samedis

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Feux de jardin

Pour des raisons de sécurité ainsi que les dangers que cela représente pour l'environnement et les habitations : il est interdit d'allumer sur l'ensemble du territoire communal, tous feux de paille, friches, de bois ou d'herbes et de déchets de jardin du 1^{er} avril au 30 septembre.

Attention : chenilles processionnaires



Chenille processionnaire

Attention aux chenilles processionnaires (arme redoutable : ses poils urticants), car elles sont très dangereuses pour l'homme et les animaux (chiens, chevaux), il faut surtout éviter tout contact. Leurs nids sont visibles dans Bourron-Marlotte dans les pins, cèdres et douglas (grosses boules blanches). Au printemps : elles descendent des arbres. C'est le moment du piégeage : placer un piège sur le tronc capturant les chenilles lorsqu'elles descendent en procession. Infaillible et écologique.

Les bonnes adresses : pour trouver un professionnel : www.chenilles-processionnaires.fr et 04.78.79.97.07.

Pour commander un éco-piège :

La mésange verte 4 rue du Canigou - 66670 BAGES

Tél : 04.68.37.58.96 et www.lamesangeverte.fr.



Nid de chenille processionnaire

Social

BM Emploi : association d'aide à la recherche d'emploi



BM Emploi

Ne restez pas seul dans votre recherche d'emploi. BM EMPLOI vous offre un réel soutien moral dans un lieu chaleureux. Des professionnels vous aideront à mieux vous préparer pour aborder efficacement le marché de l'emploi, et ainsi optimiser vos chances de rebondir professionnellement.

Les conseillers vous reçoivent sans rendez-vous et mettent à votre disposition des ordinateurs avec connections Internet pour vous permettre de consulter les offres d'emploi, répondre aux annonces et rédiger votre CV.

BM EMPLOI vous propose :

- Une aide à l'étude de vos projets professionnels et à la définition de votre stratégie de recherche et de vos cibles,
- Des conseils pour rédiger votre CV, vos lettres de motivation ou de candidatures spontanées,
- Une préparation et un entraînement aux entretiens de recrutement,
- Une documentation : adresses utiles, conseils, guides.
- Un accès aux annonces Internet et à la presse écrite,
- Un accueil professionnel avec l'un des conseillers pour faire le point,

Venez nous voir le lundi de 9 h à 12 h (rue du général de Gaulle - porte extérieure à droite de l'entrée principale de la Mairie).
bmemploi77@gmail.com

Les restos du cœur de notre canton

Les restos du cœur de Nemours fonctionnent grâce à 39 bénévoles qui offrent un accueil pendant leur campagne d'hiver les mardis et vendredis de 10 h à 16 h et le mercredi de 14 h à 16 h pour les bébés. En 2009, ils dénombraient 588 bénéficiaires et 50004 repas servis alors qu'en 2010 une forte augmentation s'est fait sentir avec 772 bénéficiaires et 60478 repas servis.

Mission locale de Nemours

Les Bourronnais-Marlottins connaissent aussi des difficultés d'insertion professionnelle

Ainsi la Mission Locale de Nemours qui est une association qui favorise l'insertion professionnelle et sociale des 16/25 ans a accueilli 19 jeunes de Bourron-Marlotte en 2010.

6 femmes et 13 hommes

6 avec un niveau BAC

6 avec un niveau BEP/CAP

3 avec un niveau de 3ème

4 ont arrêté avant la 3ème

En 2009, elle avait accueilli 20 jeunes de Bourron-Marlotte.

Du nouveau au Bijou-Bar



Nous avons repris « Le Bijou Bar » depuis mi-décembre. Nous y avons modifié la décoration tout en gardant à l'esprit que « Le Bijou Bar » devait

rester un lieu de rencontres et d'échanges...

Tout en gardant la convivialité du « café de village », nous proposons de prolonger ce moment en partageant les plaisirs de la table !

En déjeunant au « Bijou Bar Brasserie » vous dégusterez des plats traditionnels aux saveurs d'antan concoctés par Eric. Notre formule change chaque jour. Notre espace étant limité, nous vous conseillons de réserver votre table. La brasserie est ouverte les midis du lundi au samedi !

Nous vous organisons ponctuellement des soirées à thèmes avec ou sans animation (nous consulter).

Si vous souhaitez organiser une soirée simple et sympa ou fêter un événement familial autour d'un plat, n'hésitez pas à nous contacter (entre 10 et 15 personnes).

Chantal Septiers & Eric Bauvy

Horaires et jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 20 h 30

Le samedi de 8 h à 15 h

Brasserie : Les midis du lundi au samedi

Le bijou bar Brasserie : 17 rue Murger - 01.64.45.91.68
lebijoubar@hotmail.fr

Nouveau site Internet de l'Office de Tourisme

L'office de tourisme vient de mettre en ligne son nouveau site Internet, venez y jeter un œil !

www.tourisme-bourronmarlotte.jimdo.com

Nous avons aussi une page facebook nommée otsi Bourron-Marlotte, n'hésitez pas à la visiter pour connaître les prochains événements du village.

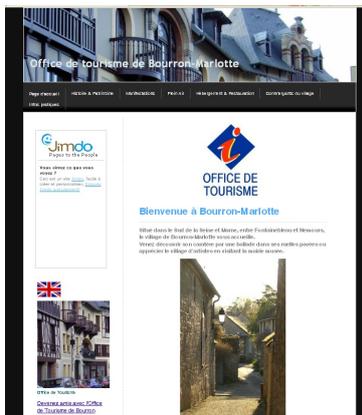
Responsables d'associations : contactez-nous pour faire apparaître vos manifestation sur ces supports.

L'office de tourisme est ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Pour nous contacter :

37 rue Mürger Tél : 01.64.45.88.86

otsi.bourronmarlotte@free.fr



Etat Civil

Naissances

STEVENS Frieda le 13/02/11

BOURDEAU Manon le 21/02/11

DROUAT Léna le 07/03/11

NGADI Alicia le 10/03/11

LEVEC Félicie le 23/03/11

Décès

OREN Berthe Vve DAUBRICOURT le 04/03/11

FISHER Elisabeth épouse BOYER le 04/03/11

FOUCHET Simonne Vve SENOBLE le 14/03/11

BAILLON Jean-Claude le 15/03/11

ROBIN Michèle Vve MATÉO le 29/03/11

PALEC Jean le 31/03/11

BOUVEVILLE Philippe le 05/04/11

Dates à retenir

Du 1 au 30 avril : Exposition Mme De Vrée à l'Office de tourisme.

Du 3 au 31 mai : Exposition Mme Roland à l'Office de tourisme.

7 mai : Musibus organisé par Musiqafond sur le terrain Vlasto à 20h30.

8 mai : Cérémonie du 8 mai 1945 devant le Monument aux Morts

27 mai : Fête des voisins.

Du 1 au 30 juin : Exposition Mme Maillochon à l'Office de tourisme.

5 juin : Brocante organisée par l'Office de tourisme sur le Terrain Vlasto.

18 juin : 71ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, devant le Monument aux Morts.

18 juin : Kermesse des écoles - Fête du village sur la Place des Fêtes.

Brocante nocturne du 2 juillet annulée.

La fête des voisins arrive. En effet, le 27 Mai prochain, vous pourrez de nouveau vous retrouver autour d'un repas dans votre rue. Chacun installe sa table et sa chaise, apporte de quoi se restaurer, et voilà une manière conviviale de rencontrer ses voisins.



Directeur de la publication : Juliette Vilgrain. Comité de rédaction : Eric Daunay, Nathalie Duwez, Bernard Giraudet, Marc Gourée, Michelle Hermann, Jean-Pierre Joubert, Béatrice Portelette, Fabienne Roy. Conception : Isabelle Bandollier. Imprimé par nos soins 1400 exemplaires - diffusion gratuite. Dépôt légal : avril 2011.